

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2015

POL 8101-40
THÉORIES DU POLITIQUE
Jeudi 14h00 à 17h00

Enseignante : Sylvie Goupil
Bureau : A 3765
Courriel : goupil.sylvie@uqam.ca

Descriptif

Ce séminaire sera consacré à une présentation des courants théoriques actuels dans le domaine de l'analyse politique. Ceux-ci seront soumis à un examen critique, notamment sur plans ontologique, épistémologique et normatif. Dans le but de préparer à la production du mémoire, on montrera également le rôle de la théorie dans la définition d'un objet d'étude, dans la conceptualisation et dans la structuration et la problématique. Pourront être analysés à la fois les productions théoriques majeures et les travaux de recherche comportant une dimension théorique significative.

Entre le normatif et l'explicatif : Théorie et critique

Thématique du séminaire

Le séminaire portera plus spécifiquement sur la dimension critique à l'intérieur de la théorie. Après avoir effectué un rappel sur le rôle de la théorie dans le cadre de la préparation du projet de mémoire et dans la conceptualisation et dans la structuration et la problématique d'un travail de recherche, il s'agira d'examiner de quelle façon l'insertion de présupposés critique et normatif dans la théorie peut interférer avec les visées d'une discipline à vocation scientifique.

Plus spécifiquement, c'est le courant des théoriciens critiques de l'École de Francfort qui sera abordé parce que le projet qu'ils assument est un projet théorique majeur, imprégné d'une volonté critique et émancipatoire qui a une incidence directe sur la compréhension du politique, en se voulant une théorie qui est en soi, une « théorie politique » et non seulement une « théorie du politique ».

La Théorie critique de l'École de Francfort s'est élaborée sur trois générations et a connu de nombreux développements, depuis la présentation du projet initial par Horkheimer. Celui-ci voulait rétablir le lien entre la théorie et la pratique, projet critiqué et réinterprété successivement par Habermas sur la base d'une reconstruction du matérialisme historique et par Honneth qui propose une théorie de la reconnaissance. Certains débats confrontant la Théorie critique à d'autres courants théoriques seront aussi discutés.

La présentation des éléments marquants de ce projet critique chez les auteurs précités vise, non seulement à mieux connaître le contenu de leurs propositions en ce qui a trait à diverses thématiques à caractère politique : - par exemple rapport État/société, théorie/pratique, droit et démocratie délibérative, identité et reconnaissance - mais aussi à susciter la réflexion sur l'impact d'une théorie qui se déploie sur les trois plans : ontologique, épistémologique et normatif et montrer de quelle façon ces présupposés viennent interférer sur l'aspect explicatif. Au-delà des auteurs et de leurs propos sur le politique, il s'agit de prendre acte que le lien entre le normatif et l'explicatif en science politique peut difficilement être escamoté et que cela est susceptible d'influencer grandement l'orientation du projet de recherche élaboré dans le mémoire de maîtrise.

Stratégie pédagogique

Le séminaire sera constitué de présentations de la part de l'enseignante couvrant approximativement la première partie du cours. Un bloc de textes sera associé à chaque présentation afin d'approfondir la matière et surtout, d'ouvrir la discussion durant la deuxième partie du cours. Dans cette optique, une notation sera associée à la qualité de la participation aux discussions.

Dans le but d'articuler plus étroitement ces discussions, les étudiantes et étudiants seront invités à participer activement aux ateliers, non seulement par les discussions mais aussi par leurs travaux (voir la section concernant les modalités d'évaluation).

La dernière partie de la session sera consacrée à la présentation d'un travail de recherche. Ce travail dont le contenu pourra être modulé en fonction des besoins des étudiantes et étudiants et/ou de leur éventuel projet de mémoire. Il devra toutefois montrer un lien avec la thématique générale abordée durant le séminaire.

Textes

Étant donné le nombre restreint d'étudiantes et étudiants inscrits et la quantité importante de textes, il est proposé que l'enseignante rende disponible une version numérisée des textes afin d'éviter les frais inhérents à l'achat d'un recueil de textes.

Calendrier

8 janvier	➤ Présentation du séminaire
15 janvier	➤ À propos de la théorie (statut, rôle, méthode) ➤ Aspects ontologiques et normatifs de la Théorie critique
22 janvier	➤ La filière théorique de la Théorie critique : Kant, Hegel, Marx
29 janvier	➤ Le programme de la Théorie critique, matérialisme et morale
5 février	➤ Dialectique de la raison et dialectique négative
12 février	➤ La reconstruction de la Théorie critique
19 février	➤ La théorie de l'agir communicationnel
26 février	➤ Langage et politique délibérative
5 mars	➤ <i>Semaine de lecture</i>
12 mars	➤ Théorie critique et cosmopolitisme
19 mars	➤ Théorie critique et reconnaissance
26 mars	➤ Présentation des travaux de session
2 avril	➤ Présentation des travaux de session
9 avril	➤ Présentation des travaux de session
16 avril	➤ Présentation des travaux de session

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) **Présentation d'un bloc de textes: (20 points)**

- Présentation d'un bloc des textes inclus dans le recueil et couvrant la matière qui sera abordée entre le 15 janvier et le 19 mars;
- La présentation est composée d'une synthèse analytique, comparative (lorsque la matière s'y prête) et réflexive;
- Elle doit montrer la compréhension des textes ainsi qu'une qualité de réflexion concernant la mise en perspective avec la thématique du séminaire;
- L'exposé doit faire état de réflexions ou de questionnements susceptibles d'animer la discussion entre les participantes et participants au séminaire;
- L'exposé a lieu le jour correspondant à la présentation de la matière dans le séminaire **(entre le 15 janvier et le 19 mars, selon le bloc choisi).**

2) **Fiches de lecture : (30 points)**

- La préparation des fiches de lectures portant sur les blocs de textes vise à susciter une contribution régulière aux discussions de la part des étudiantes et étudiants. La préparation d'une fiche implique une lecture plus serrée des textes et favorise donc des interventions plus approfondies lors des discussions;
- La fiche de lecture (**3 à 4 pages environ**), doit être remise lors de l'atelier durant lequel les textes sont discutés (**soit entre le 15 janvier et le 19 mars**). Il ne s'agit pas d'un compte rendu d'atelier mais d'un travail préparatoire;
- La fiche comporte une courte synthèse des textes ainsi qu'une section faisant état des réflexions, critiques ou questions suscitées par les textes.

- **Pondération : Trois fiches à remettre durant la session (10 points par fiche)**

3) **Travail de session : (40 points)**

- Le travail doit porter sur une thématique en lien avec celle du séminaire;
- Il pourra prendre différentes formes selon l'objectif poursuivi par l'étudiante ou l'étudiant : soit l'articulation d'un aspect de la Théorie critique dans un cadre théorique en lien avec le sujet qui sera abordé dans projet de mémoire; soit un travail d'analyse réflexive ou comparative portant sur un aspect abordé dans le cours du séminaire;
- Le travail devra pouvoir articuler une réflexion axée autour d'une hypothèse de recherche ou d'interprétation. Il ne s'agit pas uniquement d'une synthèse ou d'un résumé d'auteurs;
- Il s'agit d'un **travail individuel**;

- Les résultats préliminaires seront présentés lors d'un exposé ayant lieu durant la période de présentation prévue au calendrier, soit **entre le 26 mars et le 16 avril**;
- Le texte doit être remis deux semaines après l'exposé.
 - **Pondération : Exposé = 15 points (20 à 30 minutes);**
Texte = 25 points (15 à 20 pages).

4) **Qualité de la participation individuelle et présence au séminaire : (10 points)**

- Évaluation continue et globale.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- ADORNO, Theodor W., 2003, [1966], *Dialectique négative*, Paris, Payot, 533 p.
- ASSOUN, Paul-Laurent et Gérard Raullet, 1978, *Marxisme et théorie critique*, Paris, Payot, 247 p.
- BECK, Ulrich, 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 521 p.
- BECK, Ulrich, 2003 [2002], *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 599 p.
- BENHABID, Seyla, Wolfgang BONß and John MCCOLE, 1993, *On Max Horkheimer. New Perspectives*, Cambridge/London, The MIT Press, 432 p.
- COUTU, Benoît, (sous la direction de), 2010, *Actualité de la théorie critique*, Éditions libres du Carré Rouge, 281 p.
- CUSSET, Yves et Stéphane HABER (sous la direction de), 2006, *Habermas et Foucault. Parcours croisés, confrontations critiques*, CNRS Éditions, 235 p.
- DERANTY, Jean-Philippe, 2009, *Beyond communication: a critical study of Axel Honneth's social philosophy*, Leiden: Brill, 500 p.
- DURAND-GASSELIN, Jean-Marc, 2012, *L'École de Francfort*, Paris, Gallimard, 568 p.
- FISCHBACH, Franck, 2009, *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, Éditions La Découverte, 163 p.
- FREITAG, Michel, (coll. Yves BONNY), 2002, *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec/Rennes, Les Presses de l'Université Laval/Les Presses Universitaires de Rennes, 327 p.
- GOUPIL, Sylvie, 1986, « Lecture politique de l'entreprise de Jürgen Habermas », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 236 p.

- HABERMAS, Jürgen, 1975, [1963], *Théorie et pratique 2*, Paris, Payot, 238 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1973, [1968], *La Technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 211 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1976, [1968], *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 386 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1978, [1973], *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris, Payot, 209 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1985, [1976], *Après Marx*, Paris, Fayard, 340 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1984, [1981], *The Theory of Communicative Action. Volume One*, Boston, Beacon Press, 465 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1987 [1976], *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, PUF, 459 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1987, [1981], *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 2*, Paris, Fayard, 480 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1997, [1992], *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 551 p.
- HABERMAS, Jürgen, 1998. [1996], *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*, Paris, Fayard, 386 p.
- HABERMAS, Jürgen, 2000, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 157 p.
- HONNETH, Axel, 1991, *The Critique of Power. Reflective Stages in a Critical Social Theory*, Cambridge/London, The MIT Press, 334p.
- HONNETH, Axel, 1995, [1990], *The Fragmented World of the Social. Essays in Social and Political Philosophy*, Albany, State University of New York Press, 343 p.
- HONNETH, Axel, 2008, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte, 349 p.
- HONNETH, Axel, 2007, [2005], *La réification. Petit traité de Théorie critique*, Paris, Gallimard, 141 p.
- HORKHEIMER, MAX, 1974, [1970], *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, 324 p.
- HORKHEIMER, Max, 1980, [1970], *Les débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire*, Paris, Payot, 161 p.
- HORKHEIMER, MAX, 2009, [1978], *Théorie critique*, Paris, Payot, 365 p.
- HORKHEIMER, Max et Theodor ADORNO, 1974, *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 281 p.

- JAY, Martin, 1977, *L'imagination dialectique. Histoire de l'École de Francfort (1923-1950)*, Paris, Payot, 416 p.
- LUKACS, Georg, 1960, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Éditions de Minuit, 417 p.
- MARCUSE, Herbert, 1969, [1967], *Philosophie et révolution*, Paris, Denoël/Gonthier, 156 p.
- MARCUSE, Herbert, 1971 [1969], *Pour une théorie critique de la société*, Paris, Denoël/Gonthier, 219 p.
- MÜNSTER, Arno, 1998, *Le principe « discussion ». Habermas ou le tournant langagier et communicationnel de la théorie critique*, Paris, Éditions Kimé, 184 p.
- NOPPEN, Pierre-François, Gérard RAULET, Iain MACDONALD, (sous la direction de) 2012, *Les normes et le possible. Héritage et perspectives de l'École de Francfort*, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 386 p.
- RENAULT, Emmanuel et Yves SINTOMER, 2003, *Où en est la théorie critique?*, Paris, La Découverte, 277 p.
- SINTOMER, Yves, 1999, *La démocratie impossible? Politique et modernité chez Weber et Habermas*, Paris, La Découverte & Syros, 403 p.
- SPURK, Jan, 2001, *Critique de la raison sociale. L'École de Francfort et sa théorie de la société*, Québec/ Paris, Les Presses de l'Université Laval/Éditions Syllepse, 237 p.
- TOMBOUÉ, Firmin Marius, 2011, *Jürgen Habermas et le défi intersubjectif de la philosophie*, Paris, L'Harmattan, 255 p.

Articles de périodiques, chapitres de monographies

- ABENSOUR, Miguel, 2003, « Philosophie politique critique et émancipation? », *Politique et Sociétés*, Volume 22, numéro 3, p. 119-142.
- ALLEN, Amy R., 2007, « Systematically distorted subjectivity? Habermas and the critique of power », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 33 no 5, p. 641-650.
- ALVESSON, Mats and Kay SKÖLDBERG, 2000, « Critical theory the political and ideological dimension », in *Reflexive Methodology. New Vistas for Qualitative Research*, London,/Thousand Oaks/ New Delhi, SAGE Publications, p. 110-147.
- BOWMAN, Jonathan M. 2012, « Why cosmopolitanism in a post-secular age? Taylor and Habermas on European vs American exceptionalism », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 38 no 2, p. 127-147.
- CHANIAL, Philippe, 2011, « Intersubjectivité et démocratie. L'anthropologie de la communication de Jürgen Habermas » dans *La sociologie comme philosophie politique et réciproquement*, Paris, La Découverte, 303 p., p. 150-166.
- CHARI, Anita, 2010, « Toward a political critique of reification : Lukács, Honneth and the aims of critical theory », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 36 no 5, p. 587-606.

COURTOIS, Stéphane, 2003, « Droit et démocratie chez John Rawls et Jürgen Habermas : fondationnalisme des droits ou démocratie délibérative? », *Politique et Sociétés*, Volume 22, numéro 2, p. 103-124.

CUSSET, Yves, 2006, « Ce que parler veut dire...et peut faire. Pouvoirs du langage et langages du pouvoir chez Habermas et Foucault » dans *Habermas et Foucault. Parcours croisés, confrontations critiques*, sous la direction d'Yves Cusset et Stéphane Haber, Paris, CNRS Éditions, 235 p., p. 137-153.

CUSSET, Yves, 2008, « Peut-on désutopiser le cosmopolitisme? », *Raisons politiques*, 4 – n° 32, p. 139-159.

DECKER, Kevin S. 2012, « Perspectives and ideologies: A pragmatic use for recognition theory », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 38 no 2, p. 215-226.

DERANTY, Jean-Philippe, 2009, « La reconnaissance hégélienne et ses enjeux pour la philosophie sociale et politique », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 3, p. 45-74.

FERRARESE, Estelle, 2009, « Qu'est-ce qu'une lutte pour la reconnaissance? Réflexions sur l'antagonisme dans les théories contemporaines de la reconnaissance », *Politique et Sociétés*, Vol. 28, n° 3, p. 101-116.

FISCHBACH, Franck, 2009, « Marx et l'aliénation. Sur un aspect de la philosophie des *Grundrisse* », dans *Marx philosophe*, sous la direction d'Olivier Clain, Montréal, Éditions Nota bene, p. 73-99.

GARRAU, Marie et Alice LE GOFF, 2010, « Témoigner du différend ou politiser le tort? À propos des usages du concept de tort dans la théorie critique contemporaine », dans *Liotard à Nanterre*, sous la direction de Claire Pagès, Paris, Klincksieck, p. 257-283.

GUTMANN, Amy et Dennis THOMPSON, 2002, « Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente? », *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, p. 193-214.

HABER, Stéphane, 2012, « Renouveau de la philosophie sociale? », *Esprit*, 3, p. 131-149.

HEATH, Joseph, 2009, « Habermas and analytical Marxism », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 35 no 8, p. 891-919.

HEDRICK, Todd, 2010, « Coping with constitutional indeterminacy. John Rawls and Jürgen Habermas », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 36 no 2, p. 183-208.

HONNETH, Axel et al., 2006, « Héritage et renouvellement de la Théorie critique », *Cités*, 4, n° 28, p. 125-158.

HONNETH, Axel, 2010, « Marxisme, philosophie sociale et Théorie critique », *Actuel Marx*, 1 – n° 47, p. 188-195.

KING, Matthew, 2009, « Clarifying the Foucault – Habermas debate: Morality, ethics, and normative foundations », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 35 no 3, p. 287-314.

LÖWY, Michael, 2013, « Temps messianique et historicité révolutionnaire chez Walter Benjamin », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1, N° 117, p. 106-118.

- MACLURE, Jocelyn, 2007, « La reconnaissance engage-t-elle à l'essentialisme? », *Philosophiques*, vol. 34, n° 1, p. 77-96.
- MELNYK, Maureen, 2011, « Gambling on negativity: The promise of philosophy in Adorno's thought », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 37, no 6, p. 647-668.
- MACLURE, Jocelyn, 2003, « The Politics of Recognition at an Impasse? Identity Politics and Democratic Citizenship », *Revue canadienne de science politique*, 36 :1, P. 3-21.
- MOSS, Lenny and Vida PAVESICH, 2011, « Science, normativity and skill: Reviewing and renewing the anthropological basis of Critical Theory », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 37 no 2, p. 139-165.
- MOUTOT, Gilles, 2010, « " Le souvenir de la nature dans le sujet". Une actualité de la *Dialectique de la raison* », Astérior [En ligne], 7, mis en ligne le 1^{er} septembre 2010. URL : <http://asterion.revues.org/1622>
- NEUMANN, Alexander, 2007, « Oskar Negt et le courant chaud de la Théorie critique : Espace public oppositionnel, subjectivité rebelle, travail vivant », dans *Oskar Negt. L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 7-23.
- PEDERSON, Jørgen, 2012, « Social philosophy : A reconstructive or deconstructive discipline? », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 38 no 6, p. 619-643.
- POURTOIS, Hervé, 2002, « Luttés pour la reconnaissance et politique délibérative », *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, p. 287-309.
- RENAULT, Emmanuel, 2003, « Reconnaissance, lutte, domination: le modèle hégélien », *Politique et Société*, vol. 28, n° 3, p. 23-43.
- ROSTBØLL, Christian F., 2008, « Emancipation or accommodation? Habermasian vs. Rawlsian deliberative democracy », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 34 no 7, p. 707-736.
- RUMMENS, Stefan, 2008, « Deliberation interrupted : Confronting Jürgen Habermas with Claude Lefort », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 34 no 4, p. 383-408.
- SEYMOUR, Michel, 2009, « La politique de la reconnaissance et la théorie critique », *Politique et Sociétés*, Vol. 28, n° 3, p. 3-21.
- STRYDOM, Piet, 2012, « Cognition and recognition : On the problem of the cognitive in Honneth », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 38 no 6, p. 591-607.
- TREJO-MATHYS, Jonathan, 2012, « Towards a discourse-theoretical account of authority and obligation in the postnational constellation », *Philosophy & Social Criticism*, vol 38, no 6, p. 537-567.
- VIOLAC, Jean, 2009, « Marx et la métaphysique. La question critique après Hegel », dans *Marx philosophe*, sous la direction d'Olivier Clain, Montréal, Éditions Nota bene, p. 17-49.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>